

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PALIS

Séance du 04 MAI 2026

Date de la convocation : 21/04/2026
Date d'affichage de la convocation : 21/04/2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29
Présents : 25
Représentés : 04
Votants : 29

Délibération n°

2026_D_032

L'an deux mille vingt-six, le 04 mai à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie annexe d'AIX-EN-OTHE, sous la présidence de **Séverine DELSERT BROQUET, Maire de la Commune d'AIX-VILLEMAUR-PALIS.**

Etaient présents : Mmes et MM. : Séverine DELSERT BROQUET, Reynald CARLOT, Florent GAUROIS, Sophie BLANCHIN, Gérald ROUSSELOT, Sylvie VELUT, Lucie CARLIER, Gérard TRUTAT, Guy THOMAS, Yves MORANDEAU, Lydia LENAINT, Kylan GORIT, Sylviane BAILLY, Elodie BRINDLE-CHORAIN, Bernal COLLOMBET, Maude FROTIER, Gérard DUPUIS, Agnès LOGA-PETITJEAN Roman VINCENT, Philippe GOFFART, Gérard BOULET, Gilles FOUILLADE, Hubert PROT, Claire ADAM, Jean BAILLOT.

Absents ayant donné procuration : Mme Sonia PREHOUBERT (pouvoir à Sylvie VELUT), Mme Eloïse SOYER (pouvoir à Sophie BLANCHIN), Mme Axelle BOUDIN (pouvoir à Reynald CARLOT), Mme Vanessa MOCQUERY-CHEVALLIER (pouvoir à Gilles FOUILLADE)

Absent : -----

Secrétaire de séance : Mme Sylvie VELUT

Objet de la délibération : COMMUNE AIX-VILLEMAUR-PALIS - AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L. 2311-15,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu les résultats du compte financier unique 2025,
Vu l'état des restes à réaliser,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée d'affecter les résultats de l'exercice précédent, arrêtés comme suit :

- un excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) d'un montant de : + 1 602 032,77 €
- un solde d'exécution global de la section d'investissement d'un montant de : + 96 223,31 €
- un solde des restes à réaliser de la section d'investissement d'un montant de : - 532 669,00 €
entraînant un besoin de financement s'élevant à : 436 445,69 €,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

► **DECIDE** d'affecter les résultats de l'exercice 2025 du budget principal comme suit :

Affectation en réserves (compte 1068) en section d'investissement de : 436 445,69 €
Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) de : 1 165 587,08 €

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Le Maire, Séverine DELSERT BROQUET.

